

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**Lutte  
Ouvrière**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2245 - 12 août 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

# Le capitalisme

# en faillite



## SOMMAIRE

### Leur société

- p.4 ■ Parti socialiste : Hollande appelle les travailleurs à retrousser leurs manches
- Quand Lagarde se prend les pieds dans le Tapie
- Pasqua et Total en correctionnelle
- p.5 ■ Mediator : Servier poursuivi pour escroquerie
- Sécurité sanitaire du médicament
- Pénurie de médicaments...
- p.12 ■ «Mangez cinq fruits et légumes par jour!»... encore faut-il en avoir les moyens

### Dans le monde

- p.8 ■ Espagne : le PSOE appelle aux sacrifices
- Le drame des boat people libyens
- p.9 ■ Grande-Bretagne : la pauvreté sème la colère
- Israël : La contestation continue

### La crise

- p.6 à 8 ■ Soubresauts boursiers, crise de la dette : le capitalisme en faillite

### Dans les entreprises

- p.10 ■ Crash du vol Rio-Paris
- Air France : les mécaniciens veulent 200 euros
- Seafrance : vague de licenciements
- p.11 ■ ArcelorMittal-Gandrange : il y a loin des promesses à la réalité!
- Pôles de compétitivité Rhône-Alpes
- Rhodia Chimie Saint-Fons : le projet Coleop Terre vole bas

### Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

- p.12 ■ Les prochaines étapes

## • Travail du dimanche

# À Perpignan, Auchan est condamné

**Le tribunal de grande instance de Perpignan vient de condamner l'hypermarché Auchan de la ville, qui ouvrirait son magasin le dimanche depuis le début de l'été. Ce jugement est assorti d'une astreinte de 100 000 euros par jour d'ouverture.**

Les syndicats avaient attaqué cette pratique du géant de la distribution – qui appartient à la famille Mulliez, une des plus grandes fortunes de France –, en mettant en avant son illégalité. En effet ce magasin n'est même pas situé dans une zone classée comme touristique ou dans un périmètre d'usage de consommation exceptionnel

(Puce), comme les définit la loi Mallié d'août 2009, qui sert de plus en plus de prétexte pour imposer le travail du dimanche aux salariés du commerce.

Bien que la Direction départementale du travail ait rappelé à la direction du magasin la réglementation en vigueur, cette dernière avait décidé de passer outre. Et elle n'avait pas jugé

utile de consulter le personnel, ni le Comité d'établissement, alors qu'elle en a l'obligation.

La direction du magasin se défend en prétendant, comme beaucoup d'établissements dans ce cas, faire appel à des volontaires. Mais, vu les bas salaires et la précarité des emplois dans la distribution, c'est un volontariat qui ressemble fort à une obligation, quand le personnel n'est pas tout simplement désigné pour venir travailler ce jour-là. De plus, cette banalisation du travail du dimanche s'accompagne d'une

remise en cause des compensations dues aux salariés, en termes de rémunération et de récupération.

Il est à souhaiter que la décision du tribunal de Perpignan fasse jurisprudence, car de nombreuses enseignes de la distribution, moyennes et grandes, remettent en cause les repos des dimanches et jours fériés. Des ouvertures pratiquées en toute illégalité et qui se font au détriment de la vie familiale et sociale des salariés.

Roger MEYNIER

## • Surpopulation carcérale

# Le résultat de la démagogie sécuritaire

**Fin juillet, le procureur de la République de Dunkerque avait annoncé qu'il n'emprisonnerait que les délinquants présentant un danger pour la population, justifiant sa décision par la surpopulation carcérale. Aussitôt, le ministre de la Justice lui avait demandé d'annuler ses directives de report d'incarcération, tout en sachant évidemment que la réalité était celle décrite par le procureur et confirmée par un rapport de l'Observatoire international des prisons.**

Au 1<sup>er</sup> juillet, 73 320 personnes étaient en prison, un chiffre en hausse de 6,8 % depuis l'an dernier. Ce n'est pas la progression de la délinquance qui explique ce nombre, mais l'augmentation des incarcérations, notamment pour des peines courtes de moins

de trois ans. En effet les juges sanctionnent de plus en plus lourdement, sous la pression de la démagogie sécuritaire du gouvernement, bien plus réactif sur ce sujet que sur le chômage ou les bas salaires ! La conséquence en est qu'au 1<sup>er</sup> juillet 2011 il y a plus de 11 000 détenus

en surnombre. Dans certaines prisons, la surpopulation carcérale est de deux détenus pour une place.

Comme le dénonce ce rapport, « à trois par cellule, 22 heures sur 24, il est évident que la situation dégenère. Le personnel pénitentiaire est débordé. » Plusieurs syndicats du personnel pénitentiaire ont dénoncé cette situation et rapporté l'inquiétude des gardiens de prison. Et les condamnations de l'État par les tribunaux administratifs pour des « conditions de détention n'assurant pas le respect de la dignité inhérente à la personne humaine » continuent.

Du coup les suicides sont élevés, en moyenne un mort tous les trois jours, notamment chez les prévenus, ceux qui n'ont pas encore été jugés. Il faut rappeler que près d'un tiers des prisonniers sont en attente d'un jugement, qui les innocentera peut-être. Tout cela contribue à accroître les tensions, non seulement avec les gardiens mais aussi entre prisonniers.

La démagogie sécuritaire de Sarkozy fait exploser le nombre de prisonniers et, du même coup, la rancœur de ceux qui vivent de telles conditions.

Arnaud VAUTARD

## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

### SUR INTERNET

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)

[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)

[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

**Lutte Ouvrière**  
**l'hebdomadaire**

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

**Lutte Ouvrière**  
**multimédia**  
(télé, radio, CLT)

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

**Lutte Ouvrière**  
**audio**

(version parlée de nos textes)  
[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

**La lettre d'information**  
**hebdomadaire par e-mail**

Abonnez-vous gratuitement

### Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

### ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

## Le capitalisme en faillite

Les Bourses sont en chute partout dans le monde. La Bourse de Paris a battu son record de baisse depuis un quart de siècle. Les capitaux s'affolent et se déplacent à la vitesse de la spéculation, pour se porter sur les placements qui rapportent le plus. Un vent de panique souffle sur la finance. Les dirigeants politiques, plus paniqués encore, s'agitent, répètent les phrases rassurantes et montrent qu'ils ne maîtrisent rien. Les têtes pensantes des banques centrales et des organismes économiques internationaux ont fini par réaliser que le plus intelligent à faire est de se taire, car la moindre de leurs déclarations peut être interprétée comme une raison supplémentaire d'affolement. C'est un monde fou !

Il y a à peine trois ans, à l'automne de 2008, la spéculation avait déjà conduit à une crise bancaire grave. La méfiance des banques les unes vis-à-vis des autres avait entraîné un coup de frein brutal sur toutes les opérations bancaires, menaçant d'asphyxie l'économie mondiale. Au lieu de contraindre les grandes banques à assurer le financement de l'économie, les États leur avaient, au contraire, distribué des centaines de milliards, au prétexte de leur redonner confiance. Ces milliards, les États les avaient prélevés partout sur les services publics, sur les protections sociales, en punissant partout les classes populaires pour les crimes des groupes financiers. Le budget normal des États ne suffisait pas à financer les sommes astronomiques dépensées pour sauver les banques et, derrière elles, tous les capitalistes spéculateurs, les États s'étaient endettés jusqu'au cou, en empruntant tous... aux banques elles-mêmes !

À peine la crise bancaire est-elle surmontée que la spéculation a repris de plus belle, mais à une échelle encore plus grande, grâce à l'argent prélevé sur les classes populaires. Cette spéculation plus ample porte sur tout, des matières premières aux monnaies, en passant par le blé, le riz ou le maïs, dont les hausses de prix poussent les peuples des pays pauvres un peu plus vers la famine. Mais la spéculation se déchaîne surtout autour de la capacité des États à rembourser leurs dettes.

C'est un gigantesque PMU pour riches, où les banques tiennent les guichets et où les parieurs viennent de toute la classe capitaliste, des groupes financiers comme des riches bourgeois. Le prix du ticket se chiffre en dizaines ou centaines de millions et rapporte en conséquence. Le jeu consiste à retirer ses

capitaux des États jugés non fiables pour les placer sur ceux qui le sont un peu plus.

Mais à quel État se fier, lorsqu'il devient évident qu'il ne suffit pas de crier « haro » sur la petite Grèce, mais que d'autres suivent, de l'Espagne à l'Italie, et peut-être demain la France ? Et que le plus puissant des États, les États-Unis eux-mêmes, semble ébranlé ?

Au-delà de l'avidité des plus riches, les « investisseurs », la classe capitaliste dans son ensemble, ne font plus confiance à leur propre économie. Mais les irresponsables qui possèdent ces capitaux qui se déplacent dans l'affolement poussent toute l'économie vers le précipice. Le seul remède proposé par tous les dirigeants politiques pour arrêter la panique sur la dette des États est d'aggraver les politiques d'austérité et de faire payer encore et toujours plus les classes populaires. Mais ces politiques d'austérité, en diminuant la consommation des classes populaires, aggravent encore la crise et annoncent inévitablement des licenciements, des fermetures d'usines, des baisses de salaire.

La classe capitaliste, conseillée par des armadas d'économistes bardés de diplômes, nous a conduits une nouvelle fois vers une crise dont elle est elle-même effrayée aujourd'hui. C'est un bilan de faillite. Mais il ne faut pas accepter que ce soit les travailleurs qui fassent les frais de cette faillite. S'il y a une crise, c'est aux banquiers, aux industriels de payer, pas aux travailleurs, pas aux catégories populaires.

Alors, il nous faudra bien nous défendre contre la folie de l'organisation capitaliste de l'économie et contre une classe dirigeante incompétente et irresponsable. Si on la laisse faire, elle continuera à protéger les capitaux en sacrifiant encore plus les classes populaires.

C'est à nous d'imposer la protection des deux choses qui comptent le plus pour les travailleurs : l'emploi et le salaire. Pour défendre l'emploi, il faut imposer la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire. Pour protéger le pouvoir d'achat des salaires et des retraites, il faut une indexation de ceux-ci sur l'augmentation du coût de la vie.

Par-dessus tout, il faut mettre fin à la dictature de la classe capitaliste sur les entreprises et sur l'économie, en imposant le contrôle par les travailleurs et la population. Cela exige des luttes collectives puissantes, explosives, conscientes. Mais nous n'avons pas d'autre choix : il y va de notre avenir, il y va de notre vie !

## Les pauvres dans le collimateur

À le lire, le ministre des Transports Thierry Mariani serait fort préoccupé de justice sociale. « Ce thème est majeur », déclare-t-il dans le *Journal du Dimanche* du 7 août. « Il s'agit par exemple de lutter contre les profiteurs du bas et du haut de l'échelle sociale. »

Mais ce qu'il propose vise ceux d'en bas. « Contre la fraude, dit ce ministre, je soutiens la création d'un fichier généralisé des allocataires, qui recense toutes les prestations sociales perçues. Cela permettra de constater les abus. Une même personne peut toucher indûment le RSA dans plusieurs départements. »

Le lendemain son collègue Xavier Bertrand, membre du même gouvernement, annonce « la création d'un répertoire unique des allocataires sociaux, meilleure façon de renforcer la lutte contre les fraudes sociales. On saura exactement qui touche quoi. On pourra éviter les doublons et on s'apercevra des incohérences de versement. »

Il se garde de préciser que cette fraude qu'il montre du doigt est infime, comparée au nombre de bénéficiaires et aux sommes concernées. C'est ce que confirme le directeur de la répression de la fraude à l'Assurance maladie, dans une interview au journal *Les Échos* : « Ce qu'on peut dire, c'est que la fraude à l'Assurance maladie reste rare, elle est probablement inférieure à 1 % des prestations versées. »

Certes, Mariani assure : « Celui qui arnaque la Sécurité sociale de 2000 euros ne doit

pas faire oublier les profiteurs d'en haut. » Mais il reste dans le flou. Pas question dans ce cas de créer un quelconque fichier pour ces fraudeurs-là, dont les détournements, rapportés à chaque individu, dépassent largement les 1 %, sans même parler des sommes en cause.

La taxation des très riches, on en parle beaucoup, ces temps-ci, à défaut de faire quoi que ce soit. Le ministre de l'Économie Baroin a mis en place sur ce sujet un groupe de travail. Mais avant même que ce groupe se soit réuni, il a déclaré

que, face au tremblement de terre qui secoue les Bourses, il n'est pas question d'augmenter les impôts. La messe est dite... pour les plus riches.

D'ailleurs, eux, ils ne fraudent pas, pas tous du moins. Car il leur suffit de s'attacher les services des meilleurs comptables, des spécialistes de la fiscalité les plus compétents, qui savent dénicher, dans les arcanes des lois, où se trouvent les mesures qui permettent d'échapper à l'impôt. En toute légalité, bien sûr.

Vincent GELAS

## • Parti socialiste

# Hollande appelle les travailleurs à retrousser leurs manches

**François Hollande ne manque pas une occasion de rappeler qu'il s'inscrit dans la même perspective que l'actuelle majorité de droite en matière de réduction du déficit de la France. Il le redit dans une interview donnée au quotidien économique *Les Échos* : « Respecter nos engagements (ceux du gouvernement Fillon, donc) serait déjà appréciable, si nous voulons remettre de l'ordre dans nos finances. Je le dis, un effort collectif sera nécessaire. »**

Il précise qu'à la différence de la droite lui s'en prendrait, s'il était élu, aux avantages fiscaux que la majorité UMP and Co a accordés aux plus riches et qu'il raboterait des niches fiscales. Soit ! Mais cela reste flou. D'autant qu'en cette période électorale rares sont les politiciens qui ne promettent

pas de rendre la fiscalité moins injuste. De Bayrou à Villepin en passant par Borloo, tous font des discours en faveur d'une meilleure répartition des « efforts » fiscaux. Même du côté de l'UMP et du gouvernement, on peut entendre ce type de propos.

Magie des mots, sans doute :

plus ce type de discours fleurit, plus on constate que les très très riches sont de plus en plus à l'écart de ces « efforts collectifs » qu'évoque François Hollande. Et pas seulement parce qu'ils bénéficient d'une fiscalité qui leur est toujours favorable, pas seulement parce qu'ils profitent des nombreuses niches qu'au fil des années tous les gouvernements, de gauche comme de droite, ont construites à leur avantage. Car cette fiscalité, ces opportunités de se dérober à l'impôt ne datent pas toutes de 2007, date de l'arrivée de Sarkozy à l'Élysée, ni même de 2002.

Tout simplement parce que les gouvernements qui se succèdent sont tout entiers au service de l'ordre économique en place, au service de cette économie capitaliste qui impose sa loi à la population entière.

Ce qu'il faut avant tout relever de la part de François Hollande, tout comme de Martine Aubry d'ailleurs, c'est qu'ils appellent déjà, bien avant qu'ils ne soient aux affaires, sans même savoir s'ils seront élus, les classes populaires à l'effort... partagé, nous précisent-ils. On sait ce que cela veut dire.

Car cet effort, la population

laborieuse a été invitée à le faire, et depuis longtemps, bien avant que la crise serve de nouveau prétexte pour imposer plus encore de sacrifices. On nous dit que, dorénavant, il seront mieux partagés. À la manière sans doute de ce fameux pâté, composé d'un cheval d'une part et d'une alouette de l'autre.

Effort à droite, effort à gauche : les travailleurs sont avertis qu'il devront se défendre, quel que soit le nom qui sortira de l'urne dans neuf mois. Mais cet effort-là, ce sera au bénéfice de tous.

Jean-Pierre VIAL

## Lagarde se prend les pieds dans le Tapie

Jeudi 4 août, la Cour de justice de la République (CJR) a décidé une enquête sur le rôle de Christine Lagarde dans le règlement de l'affaire Tapie. La nouvelle directrice du FMI est soupçonnée de « *complicité de faux et détournement de biens publics* ». En effet elle était ministre des Finances lorsqu'en juillet 2008 un arbitrage avait accordé à Bernard Tapie une indemnité. Cela permettait à l'affairiste de toucher, avec les intérêts, la coquette somme de 403 millions d'euros d'indemnités pour préjudices subis en 1993, lors de la vente du groupe Adidas au Crédit lyonnais. La CJR est la seule instance à pouvoir juger les faits commis par un ministre dans l'exercice de ses fonctions.

Dix-huit ans après, cette affaire n'est pas close, même si les 403 millions semblent acquis à l'homme d'affaires ex-ministre, acteur à ces moments perdus et cabotin en permanence.

Tout remonte à 1992, quand Tapie est entré pour la seconde fois comme ministre de la Ville

dans le gouvernement Bérégovoy. Il venait d'acheter Adidas pour une bouchée de pain, mais Bérégovoy lui avait conseillé de se défaire de ses entreprises. Il crut réaliser une bonne affaire en vendant Adidas 300 millions d'euros au Crédit lyonnais, banque publique à l'époque, en février 1993. Mais deux mois après, la banque le revendait pour 700 millions. Entretemps, Balladur avait remplacé Bérégovoy. L'ex-ministre de la Ville, alors placé en liquidation judiciaire, criait au voleur et réclamait des centaines de millions d'indemnités.

S'ensuivirent plus de dix ans de procédures, au cours desquels le Crédit lyonnais fut acheté par le Crédit agricole, banque privée, son passif étant géré par un organisme public, le CDR. Le différend opposait donc désormais Tapie à l'État. En 2004, le ministre des Finances Sarkozy proposa un premier arbitrage, mais le CDR refusa de payer. En 2005 la cour d'appel de Paris attribua 135 millions à Tapie. Décision

annulée en 2006 par la Cour de cassation. En 2007, sous la présidence de Sarkozy pour qui Tapie avait appelé à voter, sa ministre de l'Économie Christine Lagarde imposait un second arbitrage, qui en 2008 accordait à Tapie 403 millions d'indemnités, dont 45 millions pour « préjudice moral ». Et Lagarde claironnait alors qu'elle n'entreprendrait aucun recours et qu'avec ces 403 millions l'État s'en tirait à bon compte.

C'est pour avoir accepté, certains disent imposé, cet arbitrage favorable à Tapie que Lagarde se retrouve aujourd'hui incriminée.

Ce rebondissement de l'affaire Tapie risque de durer encore quelques années, la Cour de justice de la République ayant la réputation de se hâter lentement. En attendant, Tapie va pouvoir jouir des quelque 200 millions qui devraient lui rester, une fois ses dettes réglées. De quoi lui faire oublier son « préjudice moral »... aux frais du contribuable.

Vincent GELAS

## Ce n'est pas... drone

Le gouvernement, après avoir tergiversé pendant plusieurs mois, a choisi finalement la société Dassault-Aviation pour commander des drones, des avions militaires sans pilote. C'est donc 300 millions de plus qui seront dépensés pour faire la guerre en Libye ou en Afghanistan. Gérard Longuet, le ministre de la Défense, a prévenu qu'il ne s'agissait que d'une solution « intérimaire », et que le gouvernement

prévoyait de dépenser encore plus en 2020, pour une nouvelle génération de drones.

300 millions d'euros supplémentaires vont donc tomber dans les caisses de Dassault. Personne ne s'en étonne, tant les relations de copinage entre le milliardaire et le gouvernement sont une constante depuis des décennies, avec ces dernières années l'achat par l'armée française de dizaines d'exemplaires du Rafale, dont aucune autre

armée ne veut.

Le gouvernement prétend qu'il n'a plus un sou, et répète sans relâche qu'il faut supprimer des postes de fonctionnaires, qu'il faut réduire les services publics, qu'il faut restreindre tous les budgets. Sauf quand il s'agit de dépenses qui dopent les profits capitalistes de ses amis, même si elles sont inutiles ou nuisibles à la population.

B. G.

## • Pasqua et Total en correctionnelle Une affaire chasse l'autre

Au terme d'une enquête commencée en 2002, une vingtaine d'hommes d'affaires et de hauts diplomates comparaitront devant un tribunal, ainsi que Charles Pasqua, ancien ministre de l'Intérieur, et Christophe de Margerie, actuel PDG de Total.

Il s'agit de l'affaire de corruption qui a marqué le programme de l'ONU « Pétrole contre nourriture ». Créé en 1996, ce programme permettait à l'Irak de Saddam Hussein, alors soumis à un embargo catastrophique pour sa population, de vendre des quantités limitées de pétrole pour acheter des produits de première nécessité. Cependant, l'ancien dictateur pouvait choisir avec qui il faisait affaire. Pour obtenir le pétrole ou vendre leurs produits, des trusts ont donc

versé des pots-de-vin, avec la complicité des diplomates et des hommes politiques liés à la dictature irakienne.

Pour Pasqua, déjà mis en cause dans de précédentes affaires (Elf en 1989-1993 et les ventes d'armes à l'Angola en 1993-1995), c'est presque la routine et, comme les autres fois, il clame qu'il n'est au courant de rien. Quant au PDG de Total, il a déjà été mis en examen pour une affaire identique de contrat gazier en Iran.

Le gouvernement français a demandé que Pasqua et le PDG de Total bénéficient d'un non-lieu. Une façon claire et nette de montrer que la corruption et les affaires, mêmes très sales, ne sont que routine chez ces gens-là.

Nicolas MANNE



Un drone de Dassault: et vole(nt) les fonds publics...

ARC

# • Mediator Servier poursuivi pour escroquerie

En février 2011, deux informations judiciaires avaient été ouvertes par l'Assurance maladie et la Mutualité française (38 millions d'adhérents dans 600 mutuelles) contre les laboratoires Servier pour « tromperie » et « homicide involontaire » dans le cadre du scandale du Mediator, ce médicament retiré du marché en 2009 pour avoir causé de 500 à 2 000 décès. Le parquet de Paris vient de rajouter « l'escroquerie » aux deux accusations précédentes, accusant Servier d'avoir fait

payer l'Assurance maladie et les mutuelles pour un médicament remboursé à 65 %, car présenté comme un médicament antidiabétique, alors qu'il était un médicament anorexigène (coupe-faim), dont le remboursement est moindre.

Le montant des dommages et intérêts pourrait s'élever à un milliard d'euros pour l'ensemble des organismes, si la période retenue couvre toute la commercialisation du Mediator, soit trente-trois ans ; ou bien n'être que de 226 millions

pour l'Assurance maladie et 100 millions pour les mutuelles, si les juges ne retiennent que la période 1999-2009, 1999 étant la date à laquelle l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) estime que le Mediator aurait dû être retiré du marché. Avec sa batterie d'avocats, Servier va donc continuer la bataille de procédure engagée depuis le retrait du Mediator pour nier ses responsabilités et diminuer le montant des indemnités à verser aux victimes de son poison.

Le ministre de la Santé, Xavier Bertrand, a annoncé le 4 août la création du Fonds public d'indemnisation des victimes du Mediator qui devrait permettre, dès le 1<sup>er</sup> septembre, la prise en compte des premières demandes des malades. Mais pour le moment ce sont les contribuables qui, via ce fonds, sont appelés à payer, alors que le procès du Mediator et de Servier ne devrait se tenir qu'au printemps 2012...

Cédric DUVAL

## • Sécurité sanitaire du médicament

# Un projet de loi qui ne pourra rien changer

**Pressé par l'affaire du Mediator, le ministre de la Santé Xavier Bertrand a présenté le 1<sup>er</sup> août au Conseil des ministres son projet de loi de réforme de la sécurité du médicament. Il n'a pas lésiné sur les qualificatifs. Ce devrait être « une réforme radicale, une réforme rapide (...), une réforme ambitieuse (...), une réforme qui clarifie les relations entre le monde de la santé et l'industrie ». Et d'ajouter : « Il y aura un avant et un après Mediator. » Sans aucun risque de perdre, on peut engager le pari qu'il n'en sera rien.**

L'affaire Mediator, ce sont au moins 500 et peut-être 2 000 personnes décédées parce qu'elles ont pris un antidiabétique détourné comme coupe-faim, un médicament qui aurait dû et pu être retiré du marché au moins dix ans plus tôt qu'il ne l'a été. Le fait que, malgré les doutes puis les certitudes sur sa toxicité cardiaque, le Mediator a continué à être fabriqué, vendu et même remboursé à 65 % par la Sécurité sociale a mis au grand jour ce que sont les relations entre l'industrie pharmaceutique et ce que le ministre appelle « le monde de la santé » : des relations d'influence où priment les intérêts financiers.

Le projet de loi, qui sera discuté à la rentrée au Parlement, prévoit « la transparence des liens d'intérêts ». D'une part, il est prévu que les experts, médecins et autres spécialistes siégeant dans les commissions des divers organismes de santé publics qui décident de l'intérêt thérapeutique d'un médicament et de son niveau de remboursement, déclarent les liens d'intérêts qu'ils ont avec les laboratoires. D'autre part et de leur côté, les laboratoires auront eux aussi pour obligation de déclarer les « conventions » qu'ils passent avec les « acteurs

de santé », c'est-à-dire les rémunérations et autres avantages qu'ils offrent aux médecins, aux établissements de santé, aux journaux médicaux, etc. En fait, ces obligations de déclaration de liens d'intérêts existent

par l'industrie pharmaceutique au corps médical, quand on connaît les rapports, en forme de véritable cordon ombilical, qui lient les laboratoires aux médecins.

L'industrie pharmaceutique participe à la formation initiale des médecins, puis c'est elle qui finance en grande partie leur formation continue, subventionnant colloques et séminaires. C'est elle aussi qui recrute et rémunère les médecins pour conduire les expertises d'évaluation de l'efficacité des médicaments qu'elle produit,

investissements de l'État tant pour la formation des médecins que pour le recrutement d'experts. Le moins qu'on puisse dire c'est que ce n'est pas demain la veille.

Dans son projet de loi de réforme, le ministre de la Santé en appelle à la création d'une Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) en remplacement de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (l'Afssaps), désignée comme responsable de l'incurie des autorités sanitaires dans l'affaire du Media-



déjà dans la loi actuelle, avec l'efficacité qu'on a pu voir. Ce qui est nouveau dans le projet de réforme c'est que, d'un côté comme de l'autre, des sanctions financières sont prévues à l'encontre de ceux qui ne s'y plieraient pas.

Mais il faut une bonne dose d'hypocrisie pour faire mine de s'opposer aux avantages offerts

si bien que ces médecins se retrouvent tout à la fois juge et partie. Et puis c'est elle encore qui contrôle la presse médicale, ne serait-ce que par le biais de la publicité pour les médicaments. Pour la remplacer dans ces fonctions et assurer une véritable indépendance entre laboratoires pharmaceutiques et corps médical, il faudrait des

tor. Déjà en 1993, l'Afssaps avait été créée, avec les mêmes arguments, en remplacement de l'Agence du médicament, désignée comme responsable de l'affaire du sang contaminé. De scandale sanitaire en scandale sanitaire, les ministres changent, les dénominations changent. Pas le système.

Sophie GARGAN

## Pénurie de médicaments, mais pas de profits

Quand vous allez chez votre pharmacien, il est possible que celui-ci vous demande de repasser, le temps de commander certains médicaments auprès d'un grossiste-répartiteur. Ce délai est généralement très court, il suffit bien souvent de repasser dans la journée pour obtenir le produit. Mais, de plus en plus souvent, des médicaments sont en rupture de stock et le pharmacien ne peut vous les délivrer rapidement. D'après un article du *Parisien* du 1<sup>er</sup> août, « sur les 5 300 médicaments commercialisés en France, entre 160 et 370 sont régulièrement absents des rayons des pharmacies ». Et six pharmacies sur dix seraient confrontées à des problèmes d'approvisionnement quotidiens pour des produits comme des antirétroviraux qui traitent le sida, de l'insuline pour le diabète ou encore des corticoïdes,

Ces ruptures de stock sont directement liées à un système de quotas mis en place par les laboratoires pharmaceutiques pour « rationaliser » leur production, adapter au plus près la production aux ventes réalisées dans chaque pays et donc faire le plus de profits par une politique de flux tendu. Le risque que la demande réelle dépasse le quota et que la pénurie s'installe, les laboratoires le prennent sans aucun problème puisque ce sont finalement les malades qui en feront les frais.

Mais, dans cette course aux profits, il semble que les laboratoires aient trouvé aussi rapaces voire plus rapaces qu'eux. De nouvelles sociétés de distribution au nom évocateur de *short liners* (linéaires courts) achètent certains médicaments – et bien sûr les plus chers – en France, pour les revendre sur des marchés étrangers où ils leur sont payés encore plus cher. Au nom de la libre circulation des marchandises, c'est parfaitement autorisé.

Alors, entre les laboratoires qui fabriquent en flux tendu et les grossistes répartiteurs qui n'hésitent pas à vendre ailleurs plus cher, c'est toujours la recherche du profit maximal qui prime, y compris aux dépens de la santé des malades.

C. D.

# Soubresauts boursiers, crise de la dette : le capitalisme en faillite

L'interruption du week-end n'a pas arrêté la chute des Bourses. La spéculation suivant la course du soleil, lundi 8 août, ce fut d'abord à la Bourse de Tokyo d'enregistrer une chute du prix des actions, relayée peu après par celles de Séoul, Hong Kong, Shanghai et New Delhi. À l'ouverture de la Bourse de Paris, c'est tout juste si les commentateurs ne se sont pas félicités de ce que ce marché n'ait reculé que de 1,4% (mais, à la fermeture, le recul était de 4,68%) ! Sur les dix dernières séances, l'indice de la Bourse de Paris, le fameux CAC 40, a presque battu son record de baisse depuis sa création, il y a presque un quart de siècle.

La Bourse de New York a suivi. Il s'est trouvé des commentateurs pour se féliciter que la décision de la Banque centrale européenne de racheter les obligations pourries, émises par

Les « marchés » ont été pris de panique, de peur, paraît-il, que les États ne puissent pas rembourser les emprunts qu'ils ont faits, augmentés du cumul des intérêts.

ordinateurs aux transmissions quasi instantanées.

Par ailleurs, en parlant d'investisseurs, il ne faut pas comprendre quelques officines qui spéculent en marge du fonction-

les prochaines entités dans le collimateur de la méfiance des « investisseurs ». Sans parler du mastodonte du monde capitaliste, les États-Unis, dont on fait mine de découvrir qu'il est perclus de dettes, dont le montant avoisine les 16 400 milliards de dollars !

Faut-il rappeler qu'un autre mastodonte de l'économie capitaliste, le Japon, dépasse tout le monde depuis plusieurs années, avec un endettement de plus de 200% de son PIB ?

Mais, bien entendu, pas un dirigeant politique, pas un des économistes distingués qui pérorent à la télévision et qui ont accusé pendant des semaines la Grèce de la responsabilité de la crise de la « dette souveraine », n'est revenu dire qu'il a menti. Non, ils sont trop occupés à chercher d'autres boucs émissaires.

« C'est la faute de tout un chacun qui vit à crédit, au-dessus de ses moyens, et il y en a partout, y compris aux États-Unis », disent les plus stupides des commentateurs, ou les plus saligauds. Comme si la responsabilité était partagée entre les salariés, ou les chômeurs, et les milliardaires qui spéculent à crédit.

« C'est la faute à l'euro, à l'Europe », disent les uns. « C'est la faute à l'incapacité de l'Union européenne à s'unir et à se donner une bonne gouvernance, et en particulier à compléter la monnaie unique par un budget fédéral unifié », disent les autres, avec déjà un soupçon de réalisme dans leur constat.

« C'est la faute aux agences de notation » : voilà la dernière explication à la mode. Le fait qu'une des agences de notation, la Standard & Poor's, ait dégradé la note des États-Unis a incontestablement joué un rôle dans l'aggravation actuelle de la panique boursière. Si on ne peut pas faire confiance à l'État américain pour rembourser ses dettes, à qui alors se fier dans ce bas monde ?

Les agences de notation ne méritent cependant ni un excès d'honneur ni un excès d'indignité. Elles ne sont rien d'autre que la variante moderne des cartomancières d'antan, dotées certes d'ordinateurs, de matériels ultra-modernes, de bâtiments somptueux et de milliers d'employés. Mais elles ne prévoient pas plus que les astrologues la fiabilité future des entreprises ou des États endettés. Elles s'étaient complètement trompées avant la crise financière précédente, celle de 2008, en attribuant les meilleures notes à de grandes banques qui ont été parmi les premières à faire faillite, car en possession de trop de titres de

crédit pourris accordés à l'immobilier américain, les fameux « subprimes »...

En réalité, le facteur déclenchant de la panique financière est et peut être n'importe quoi : la déclaration d'un gouverneur de banque centrale, d'un chef d'État, d'un ministre de l'Économie – ou, au contraire, leur silence considéré comme suspect. La finance rapporte depuis des années bien plus que ce que permettent les possibilités réelles de l'économie. Depuis des années, les financiers escomptent un profit de 12%, 15%, voire 20% pour leurs placements de capitaux, alors même que la production stagne, que le chômage est élevé partout et que les chiffres officiels des PIB, surestimés pourtant, n'augmentent que de 2 ou 3% ou, au mieux, de 5%.

Les spéculateurs de la Bourse ont un adage : les arbres ne peuvent pas pousser jusqu'au ciel. Ils le savent tous. Ce qui ne les empêche pas de parier sur le fait que l'arbre pourra encore bien pousser d'un ou deux mètres, chacun espérant en profiter grassement, quitte à être le dernier avant l'effondrement. Quand il se révèle que ce n'est pas le cas, ils fuient ; et cette simple fuite entraîne celle des autres jusqu'à la panique générale, qui se dessine aujourd'hui.

**Suite et conséquence de la crise bancaire de 2008**

La crise actuelle est la conséquence de la crise bancaire de 2008. Ou, plus exactement, de la médication utilisée par les États pour la surmonter. Rappelons que la cause immédiate de la crise de septembre 2008 était,

déjà, la spéculation effrénée des banques et des institutions financières, à l'époque autour de l'immobilier américain.

Croyant dans la montée des prix de l'immobilier aux États-Unis, les banques rivalisaient pour prêter à quiconque voulait emprunter, du moment que le prêt était garanti par la hausse du prix du bien immobilier acheté. Lorsque le marché de l'immobilier américain s'est effondré, toutes les banques, et pas seulement aux États-Unis, se sont retrouvées avec des papiers représentant ces prêts devenus quasiment sans valeur.

Plus compliqué encore, ces crédits eux-mêmes ont engendré d'autres formes de crédits – le système bancaire ne manque pas d'imagination pour inventer de nouveaux produits, de plus en plus compliqués, de plus en plus obscurs – mais qui étaient liés directement et indirectement à ce marché immobilier en train de se casser la figure.

On se souvient que toute cette situation a fini par aboutir à une crise bancaire majeure, une crise de confiance, dont la raison était que les banques se méfiaient les unes des autres en raison des mauvaises dettes accumulées. Elles ont arrêté de se prêter de l'argent. Or la circulation d'argent entre banques et entreprises, et entre banques elles-mêmes, constitue le système sanguin de l'économie capitaliste.

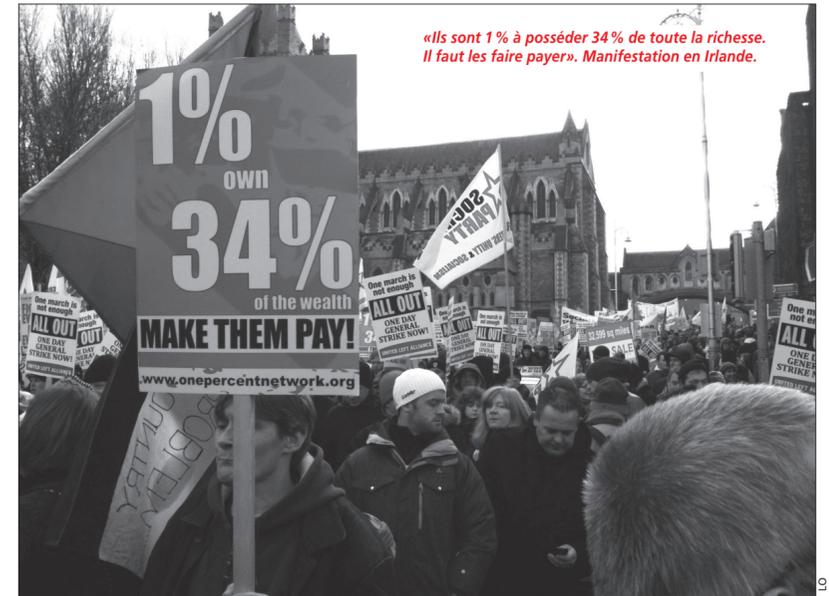
Il n'était évidemment pas question pour les États, tous au service des banquiers et des groupes capitalistes, de contraindre les banques à faire tout simplement leur métier et à continuer à prêter à l'économie.

Non, la solution choisie a consisté à convaincre ces messieurs les banquiers qu'ils pouvaient recommencer à prêter et à faire du profit sur les crédits accordés, car les États s'engageaient à racheter les titres devenus pourris par défaillance de la banque qui les avait émis. En résumé : tant que les prêts privés rapportaient du profit privé, les banques, les groupes capitalistes encaissaient les intérêts ; dès qu'ils ne rapportaient plus et risquaient de faire perdre de l'argent aux possesseurs de capitaux, l'État prenait en charge les pertes. C'est ainsi que s'est produite la miraculeuse transformation des dettes privées en dette publique. Le caractère privé du profit a été complété par la socialisation des pertes. Ou, pour parler en termes de classes sociales, la bourgeoisie a empoché à titre privé les profits des crédits fantaisistes. En revanche, pour éponger ses pertes, elle a chargé l'État de faire payer les classes populaires.

Des sommes fantastiques ont été injectées dans l'économie sous ce prétexte de redonner aux banquiers et aux industriels confiance dans la pérennité de leur propre économie ! Non seulement aucun État ne s'est avisé d'exproprier sans indemnité ni rachater les banquiers criminels, mais même les quelques phrases démagogiques sur la nécessité de réglementer l'activité bancaire n'ont pas été suivies de la moindre mesure concrète.

Ces centaines de milliards débloqués par les États ont été prélevés sur leur budget, au détriment des dépenses un tant soit peu utiles aux classes populaires. C'est la protection sociale, ce sont les pensions de retraite, c'est l'emploi dans les services publics qui ont dû payer pour sauver les banquiers. Mais, cela ne suffisant pas, les États ont emprunté aux banques elles-mêmes, à qui cet argent avait été donné en cadeau. D'où l'aggravation considérable de l'endettement des États.

Ces dépenses et les sacrifices qu'elles impliquaient pour les classes populaires ont été présentés comme une nécessité pour sauver le système bancaire d'une « crise systémique » (c'est leur expression). Mais on voit bien aujourd'hui que cela n'a réglé le problème de la crise de confiance entre les banques qu'un court moment. Au lieu d'être une solution, cette politique a aggravé le problème. Les sommes colossales injectées par les États dans l'économie ont encore augmenté la quantité d'argent en circulation. Et comme aucun État n'a contraint ses capitalistes à utiliser cet argent à investir dans la production, dans la création



« Ils sont 1% à posséder 34% de toute la richesse. Il faut les faire payer ». Manifestation en Irlande.



Manifestation à Berne contre la crise.

des États suspects de fragilité, non seulement la Grèce ou le Portugal, mais aussi l'Espagne et l'Italie, ait permis à certaines Bourses européennes de limiter les dégâts, voire, pour celle de Milan, de se retrouver légèrement en hausse... avant de se remettre à chuter. Les commentateurs d'heure ressemblaient à l'histoire de l'homme qui tombe du haut d'un gratte-ciel et répète en passant devant chaque étage : « Jusqu'ici, tout va bien ! »

Les plus optimistes, ou les plus imbéciles, ont même poussé un ouf de soulagement, prétendant que le krach boursier a été évité, certes de justesse, mais évité tout de même. D'autres, plus réalistes, ont contourné leur incapacité à prévoir même l'avenir immédiat par une invention sémantique, en parlant de « krach rampant » !

Personne ne connaît la suite, mais l'affolement du monde financier, visible depuis un certain temps déjà, est en tout cas devenu panique après l'annonce de la dégradation, par une agence de notation, de la note de fiabilité des États-Unis eux-mêmes. Le vent de panique a soufflé en effet du côté des « dettes souveraines », c'est-à-dire de ces dettes colossales que tous les États ont accumulées au fil des ans, et avec une accélération particulière depuis la crise financière de septembre 2008.

Les marchés ? Comme si, derrière ce terme, il y avait une abstraction, une puissance divine qui fait la pluie et le beau temps sur cette terre et contre laquelle les États même les plus puissants ne peuvent pas faire grand-chose !

Ceux qui parlent d'investisseurs sont déjà un peu plus réalistes, car il s'agit bien de groupes capitalistes ou de capitalistes individuels en chair et en os, à condition de récuser le mot « investisseurs ». Car ils n'investissent nullement dans des usines, dans des machines, dans des moyens pour produire. Ils se contentent de placer de l'argent, des capitaux colossaux, et de les déplacer d'un point du globe à un autre, d'une monnaie à une autre, d'une matière première à une autre, d'un type d'action ou d'obligation à un autre, parfois à très court terme et en fonction de ce que ces placements rapportent.

C'est le vieux jeu de la spéculation, que l'humanité connaît depuis que l'argent a été inventé et qui a toujours servi à tondre la majorité de la population au profit de la minorité qui possède l'argent. À ceci près que la spéculation d'aujourd'hui mobilise des sommes incomparablement plus élevées que jamais dans le passé et que ces placements et déplacements d'argent font appel aux moyens techniques les plus modernes, des

nement général de l'économie capitaliste. Ces fonds spéculatifs ou les banques spécialisées dans ces opérations – elles le sont toutes à des degrés divers – ne travaillent pas seulement avec leur propre argent, mais avec des liquidités qui leur sont confiées par des groupes capitalistes de tout ordre (industriels, commerciaux, assureurs, etc.), ainsi que par de riches particuliers. Toute la bourgeoisie est mouillée dans la spéculation.

Cela fait bien longtemps que la spéculation n'est plus une activité marginale de l'économie capitaliste, mais un de ses aspects fondamentaux. Mais, avec la financiarisation générale de l'économie, elle prend une place de plus en plus centrale.

**Recherche de boucs émissaires**

Même les plus demeurés des commentateurs ont abandonné la thèse de « c'est la faute à la Grèce » qui était reprise à satiété il y a peu encore, l'air de dire que tout le mal vient d'un État, d'un peuple dépensier qui a pris la mauvaise habitude d'emprunter tout en ne payant pas ses impôts. La petite Grèce, qui représente tout au plus 3% du produit intérieur brut (PIB) de la zone euro et une fraction infime du PIB mondial, ne pèse pas bien lourd face aux économies autrement plus puissantes de l'Espagne, de l'Italie et peut-être de la Grande-Bretagne, que l'on annonce comme

d'emplois, dans les salaires, tout cela n'a fait que porter la spéculation financière à un degré inconnu auparavant, tout en réduisant la capacité de consommation des classes populaires.

Le résultat : en 2008, c'était des banques et des groupes financiers qui étaient menacés de faillite. Aujourd'hui, ce sont les États eux-mêmes.

**Derrière les soubresauts de la finance, la crise de l'économie capitaliste**

Si les marchés, les « investisseurs », autrement dit l'ensemble des capitalistes, commencent à avoir des soucis quant à la possibilité de récupérer leurs mises de fonds avec les intérêts qu'ils exigent, ce n'est pas seulement parce que les États, à commencer par l'État américain, sont endettés jusqu'au cou. C'est, plus fondamentalement, parce que l'économie elle-même, la production industrielle, sont stagnantes.

Les plans d'austérité exigés par les financiers, la réduction des dépenses pour les services publics, pour les protections sociales, la diminution drastique des effectifs des agents de l'État réduiront encore la consommation des classes populaires.

Or, la crise de l'économie capitaliste résulte en dernier ressort de la contradiction entre la capacité d'accroissement de la production et les limites de la consommation des classes populaires. Les moyens utilisés pour surmonter la crise financière par l'accroissement des prélèvements sur les classes populaires ne font qu'aggraver cette contradiction.

En 2008, pour sauver le capital, les États ont aggravé brutalement les prélèvements sur les

classes populaires. Face aux soubresauts actuels de la finance, ils annoncent les mêmes méthodes. Aux États-Unis, après un petit spectacle politique histoire de marquer leurs différences, Républicains et Démocrates se sont mis d'accord, président Obama en tête, pour augmenter encore l'endettement de l'État afin de venir en aide au grand capital. En Europe, après moult négociations entre Merkel et Sarkozy, la Banque centrale européenne (BCE) a accepté ce que ses statuts lui interdisent pourtant : racheter de mauvaises dettes d'État pour assurer les créanciers que les intérêts de leurs prêts seront payés, même si ceux-ci ont été accordés à des taux d'usurier.

Qu'il soit dit en passant que l'étiquette politique des porte-parole de la bourgeoisie n'a en l'occurrence aucune espèce d'importance. Pour ce qui est de la France, le langage de Sarkozy est rigoureusement le même que celui de Hollande et de ses rivaux à la primaire du PS.

La rigueur est devenue le maître mot de toute la caste politique, en France comme partout dans le monde. Il s'agit de la rigueur vis-à-vis des seules classes populaires. Essentiellement pour les salariés, mais pas seulement : pour sauver son économie, le grand capital s'en prendra aussi et inévitablement à différentes catégories de la petite bourgeoisie, regroupées sous le vocable de « classes moyennes » en y mélangeant des petits commerçants, des paysans, des artisans, des cadres, voire des enseignants et certaines catégories les moins mal payées de travailleurs. Dans la jungle capitaliste, en cas de crise, il n'y a de place que pour les plus puissants des prédateurs.

Malgré l'effondrement actuel aussi bien des actions des entreprises privées que des obligations d'État, le grand capital rebondira demain. Les capitaux qui, aujourd'hui, fuient les actions en Bourse des entreprises comme les titres représentant une fraction de la dette souveraine de tel ou tel État, doivent bien aller se placer quelque part où cela rapporte... ou promet de rapporter demain. Les conseillers financiers les plus avisés recommandent déjà à leurs mandants de profiter de la chute des prix des actions pour racheter celles d'entreprises susceptibles de rapporter des dividendes solides. À condition, ajoutent-ils, « d'avoir la patience d'attendre que ça remonte » – en d'autres termes, d'être assez riches, assez puissants pour pouvoir le faire.

D'autres, plus cyniques mais plus concrets, mettent les points sur les « i » en affirmant qu'avec la baisse des prix des actions il sera plus intéressant pour les entreprises les plus puissantes de racheter leurs concurrents que d'investir dans de nouvelles usines.

Mais, à dire vrai, le grand capital n'a pas besoin de conseillers pour savoir cela et pour mettre en pratique ce savoir. Les grandes crises de l'économie capitaliste aboutissent toutes à l'accroissement de la puissance des plus grands groupes, une fois élaguées les branches mortes.

Et, pour ce qui est des « dettes souveraines », Obama n'a pas tort d'affirmer que, quelle que soit la note attribuée aux États-Unis, ceux-ci continueront à attirer des capitaux.

(suite page 8)

## Le capitalisme en faillite (suite des pages 6 et 7)

Au royaume des aveugles les borgnes étant rois, les placements qui, dans l'affolement, auraient fui les bons du Trésor américain finiront par y revenir, faute de mieux.

Mais, lorsque les groupes capitalistes, en tout cas les plus puissants, auront traversé la crise financière, pour certains en s'enrichissant encore plus, les soubresauts financiers se seront traduits par des licenciements, des fermetures d'usines, des baisses de salaire, sans parler des multiples variantes des politiques d'austérité imposées

pas ceux qui en sont les profiteurs. Cette crise et son déroulement concret sont la démonstration que l'économie ne peut plus fonctionner sur la base de la propriété privée.

Le problème immédiat des travailleurs, c'est de se défendre pour que le fardeau de la crise ne leur soit pas intégralement imposé. Défendre l'emploi et le salaire, les seuls biens qu'ils possèdent dans la société capitaliste, devient une nécessité plus grande que jamais dans le passé récent, pour empêcher la chute dans la misère de la grande majorité du monde du travail.

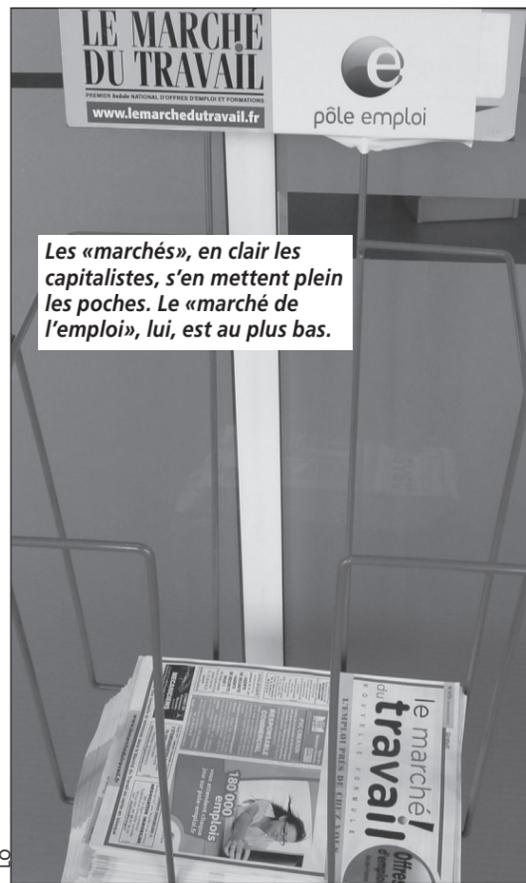
Ce qui signifie l'expropriation radicale de la classe capitaliste, à commencer par les banques et les grands groupes industriels et commerciaux, et la réorganisation de l'économie sur la base de la propriété collective, débarrassée de la recherche de profit privé et de la concurrence, et planifiée pour satisfaire au mieux les besoins de tous en fonction de la

capacité de production. Cela ne pourra se faire que par une mobilisation de la classe ouvrière à un niveau de détermination mais aussi de conscience politique qui n'existe certes pas aujourd'hui. Mais cela peut venir vite, provoqué par la bourgeoisie elle-même, par les dégâts du capitalisme.

La lutte des exploités pour défendre leurs conditions d'existence ne pourra prendre son sens que dans la perspective du bouleversement radical de l'organisation économique et sociale qui est en train de montrer de façon patente sa faillite.

Il est vital que, face aux partis qui se placent tous sur le terrain du capitalisme, renaisse un parti qui se place dans la perspective du renversement du pouvoir de la bourgeoisie, de la révolution sociale, un véritable parti communiste.

Georges KALDY



par les États aux exploités.

La signification sociale de tout cela, ce n'est pas que «les marchés sont plus forts que les États», comme on l'évoque si souvent, mais que les États, entièrement au service du grand capital, complètent les profits capitalistes tirés directement de l'exploitation, c'est-à-dire finalement de la production elle-même. Faute de production suffisante, les États mettent eux-mêmes la main à la pâte pour piller toutes les classes populaires par des moyens étatiques, afin de mettre le résultat de ce vol à la disposition de la classe capitaliste. Cet assistant gigantesque exprime tout le parasitisme du grand capital d'aujourd'hui et son caractère délétère pour la société.

### Renverser le pouvoir de la bourgeoisie

Personne n'a et ne peut avoir de solution pour la crise de l'économie capitaliste, surtout

### • Espagne

## Le PSOE appelle aux sacrifices

**Prétexte de la crise oblige, en Espagne, pendant que la droite hausse le ton et que banquiers et capitalistes crient à la catastrophe, le nouveau numéro un du PSOE (Parti socialiste ouvrier d'Espagne) Rubalcaba – comme son prédécesseur et toujours pour quelques semaines encore chef du gouvernement, Zapatero – hurle avec les loups.**

Il va falloir, dit en substance Rubalcaba, «être responsable et imposer équitablement des sacrifices sur les bénéficiaires et sur les salaires» – histoire de dire qu'il tient la balance égale. Mais, puisque les patrons sont intransigeants et se battent déjà toute

griffes dehors, le mieux, pour Rubalcaba, est de commencer par le plus facile, et surtout par ce que, comme tout dirigeant socialiste qui se respecte, il sait le mieux faire : s'attaquer aux classes populaires. Que capitalistes et banquiers continuent de se servir, mais un peu plus discrètement, dans les caisses de l'État, et tout continuera à aller pour le mieux... pour eux. Le patronat espagnol, qui recherche systématiquement et depuis longtemps à faire réduire la part salariale, pourrait aller plus loin dans ce sens.

Et Rubalcaba de préconiser aux dirigeants des syndicats la «modération». Il recommande non seulement de ne pas réclamer d'augmentation de salaire,

en dépit de l'augmentation rapide des prix. Il leur préconise de négocier de nouveaux sacrifices, précisés dans la réforme de la législation du travail refusée jusqu'alors. Plans de suppression d'emplois, baisses des salaires, précarité accrue, simplification et moindre coût des procédures de licenciement : voilà ce que Rubalcaba propose aux directions syndicales de discuter avec un patronat qui se sent le vent en poupe et une droite qui se sent aux portes du pouvoir.

Mais les paroles de Rubalcaba n'engagent pas les travailleurs, car la crise ce n'est pas à eux d'en faire les frais, mais à ceux qui en profitent depuis des années, et qui l'ont provoquée.

Henriette MAUTHEY

## Le drame des boat people libyens

**Jeudi 4 août, 300 migrants sur un bateau venant de Libye et tentant de gagner l'Europe ont été secourus au large de l'île italienne de Lampedusa, après avoir dérivé plusieurs jours entre l'Afrique et la Sicile. Sans eau ni aliments, entassés sur une embarcation délabrée d'à peine 20 mètres de long, certains d'entre eux sont morts d'épuisement, de faim ou de soif. Les secours ont trouvé des survivants aux conditions de santé précaires, déshydratés, choqués par les épreuves endurées.**

Depuis avril dernier, début de la guerre engagée en Libye par les troupes de l'OTAN pour éliminer Kadhafi, les Libyens ou ceux qui vivaient dans le pays sont de plus en plus nombreux à tenter cette traversée, quitte à y laisser la vie. Ainsi, le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU estime à 24 000 les personnes ayant débarqué sur le sol italien, et à 1 500 celles qui sont disparues en mer. Et ce ne sont que des estimations, car combien d'embarcations ont

coulé sans que personne ne s'en aperçoive?

Beaucoup étaient déjà des immigrés en Libye, travailleurs venant des pays bien plus pauvres encore de l'Afrique sub-saharienne. D'autres sont des réfugiés de la Corne de l'Afrique qui ont dû partir à cause des violences et de la famine. Ils fuient maintenant la guerre, les bombardements des grandes puissances en Libye. Passer en Europe, c'est la perspective d'espérer trouver un travail dans un pays

développé, ayant un système de santé et d'éducation.

Face à la détermination de ces gens, les puissances européennes barricadent leurs frontières, après avoir pendant des années compté sur Kadhafi, alors leur ami, pour les enfermer dans des camps.

Faisant la sourde oreille aux appels lancés par les gardes-côtes italiens, un navire de l'OTAN qui se trouvait dans les parages n'est pas intervenu pour porter secours aux naufragés en détresse. En Méditerranée, les grandes puissances déploient leurs forces pour faire la guerre, sous couvert d'aider les Libyens, mais elles refusent de secourir les naufragés venant de ce pays, ce qui en dit plus long que tous leurs discours hypocrites.

Anne BARDÉ

## • Émeutes en Grande-Bretagne

# La pauvreté sème la colère

**La vague d'émeutes que la Grande-Bretagne a connue ces derniers jours est partie de Tottenham, dans le nord de Londres, le 6 août. En trois jours, elle a gagné une quinzaine de municipalités londoniennes et une demi-douzaine de villes de province, dont les trois autres grandes agglomérations du pays : Birmingham, Manchester et Liverpool.**

Ces émeutes en rappellent d'autres, en particulier celles de 1981. À l'époque, le harcèlement raciste de la police avait mis le feu aux poudres, sur un fond de colère alimentée par la montée de la pauvreté liée à la récession du début des années 1980.

C'est ce même harcèlement contre les jeunes de couleur qui a conduit à l'explosion actuelle. Elle s'est déclenchée suite au meurtre d'un jeune père de famille afro-caribéen, Mark Duggan, abattu alors qu'il était plaqué au sol par un commando des Forces spéciales. Et ce sont en gros des mêmes quartiers pauvres qu'en 1981 que sont venus les émeutiers – des

quartiers où le taux de chômage compte parmi les plus élevés du pays.

Là s'arrête le parallèle car, contrairement à 1981, les émeutiers ne se sont pas contentés cette fois-ci de livrer bataille à la police ou de s'attaquer aux commissariats. À la différence de ce qui s'était passé lors des émeutes des banlieues de 2005 en France, où les jeunes s'en étaient pris à leurs propres cités, à leurs écoles, aux voitures de leurs parents et de leurs voisins, les émeutiers anglais s'en sont pris, cette fois, aux symboles les plus ostentatoires de richesse qu'ils avaient à portée de la main.

Après l'explosion de 1981,

une politique de « promotion de la mixité sociale » avait été mise en œuvre dans ces municipalités populaires, pour prétendument en assurer la « réhabilitation ». Dans ces municipalités, il y avait des quartiers plus aisés mais, du coup, la combinaison de cette politique, de la spéculation immobilière, de l'augmentation des inégalités sociales durant un prétendu « boom », puis de la montée de la pauvreté depuis le début de la crise, a accentué la ghettoïsation des quartiers les plus pauvres, tandis que les quartiers aisés voisins étalaient les richesses de leurs commerces et de leurs restaurants.

C'est à ces symboles, situés dans les quartiers aisés voisins, que les émeutiers s'en sont pris un peu partout, en brisant des vitrines, en particulier celles des banques, et en incendiant des édifices commerciaux. À Manchester et Birmingham, ils

sont même allés jusqu'à s'attaquer aux riches centres commerciaux des centres-ville.

Une fois les vitrines brisées, les pillages ont suivi, venant d'une fraction des émeutiers, pour la plupart très jeunes, mais même de mères de famille qui ne résistaient pas à cette occasion inespérée de remplir un chariot. De façon tout aussi prévisible, derrière les émeutiers sont venues des bandes qui, elles, s'intéressaient plus aux opportunités offertes qu'aux symboles.

Mardi 9 août, alors que ni le déploiement massif de forces par la police, ni le recours aux chiens policiers et aux chevaux n'avaient eu vraiment d'effet à Londres, la fermeture générale des commerces en milieu d'après-midi dans la plupart des municipalités périphériques mit un terme à l'essentiel des émeutes dans la capitale. Nul ne peut dire si elle ne reprendra

pas, d'autant que le mouvement s'intensifie en province.

Cameron, le Premier ministre, rentré précipitamment de vacances, n'a pas manqué de promettre aux « criminels » les sanctions qu'ils « méritent ». Prenant prétexte d'une telle promesse, des groupes de « vigilants » se sont formés dans quelques municipalités londoniennes, à l'initiative de personnages d'extrême droite et de groupes intégristes religieux.

Quant à ceux des jeunes émeutiers – et certains ont eu l'occasion de l'affirmer devant les médias – qui pensent pouvoir exprimer leur rejet de leur condition sociale en ne s'attaquant qu'à des symboles, ils se trompent eux-mêmes. Mais le fait que ces émeutes se produisent n'en est pas moins un symptôme de la maladie du système qui, semant la pauvreté, récolte la rancœur et la colère.

**François ROULEAU**

## • Israël

# La contestation continue

**La vague de protestation contre la vie chère continue de s'amplifier en Israël. Elle a rassemblé 300 000 personnes samedi 6 août, à Tel Aviv et dans d'autres villes du pays, forçant le Premier ministre, Netanyahu, à nommer une commission chargée de proposer des solutions à la mi-septembre, ce qui n'est pas encore un recul.**

Le mouvement avait démarré par un appel, en juin, à boycotter le fromage blanc, un aliment de base dont le prix avait flambé. Il a été ensuite relayé par l'appel à camper sur le boulevard Rothschild, l'un

des plus chics de Tel Aviv, afin de protester contre la cherté des loyers.

Le mouvement dénonce aujourd'hui non seulement le manque de logements à des prix abordables mais, plus

généralement, l'ensemble des prix excessifs, ainsi que la réduction des budgets sociaux et le fait que les services de l'État soient presque entièrement privatisés au bénéfice d'une poignée de milliardaires.

La situation de la majorité des Israéliens est en effet difficile et, même si l'économie du pays affiche un taux de croissance de plus de 5% et un chômage prétendument inférieur

à 6%, les inégalités sont particulièrement criantes, avec un habitant sur cinq qui vit sous le seuil de pauvreté. Parmi les revendications mises en avant par les manifestants figurent la réduction des impôts indirects, le lancement d'un vaste programme de construction de logements à bon marché, la gratuité de l'école dès le plus jeune âge, des pensions de retraite qui permettent de vivre décemment.

La population israélienne paie également pour la guerre permanente qui est menée contre la population palestinienne de Cisjordanie et de Gaza. Le budget de l'État consacre plus de 7% du produit national aux dépenses militaires, ce qui est considérable. Ce budget pour les années 2011-2012, voté en décembre 2010, atteint 49 milliards de shekels sur un budget total de 700 milliards.

Mais ce qui grève également les finances publiques, ce sont les dépenses dues à la

colonisation. Car si la construction de logements est très en dessous des besoins de la population, il n'en est pas de même dans les colonies, où des habitations sont construites en permanence. La récente annonce de la construction de 900 nouvelles demeures dans le quartier de Har Homa à Jérusalem-Est est à cet égard significative, tout autant qu'elle est provocatrice pour ceux qui, depuis des semaines, manifestent pour avoir des logements à des prix accessibles.

Autant dire que, si les manifestants ont raison de protester contre la vie chère, de dénoncer les coupes faites sur les budgets sociaux, ils auront aussi à remettre en cause cette politique qui est responsable des maux qu'ils subissent ; une politique qui mène à la guerre, aux annexions, au mépris du peuple palestinien soumis à un régime d'apartheid. La justice sociale réclamée ne peut pas être divisée, elle doit s'appliquer à tous.

**David MARCIL**



Manifestants à Tel Aviv, le 6 août.

## • Crash du vol Rio-Paris

# Circulez, y'a rien à voir...

**Le Bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité dans l'aviation civile (BEA) a été chargé de l'aspect technique de l'enquête sur le crash du vol AF447 Rio-Paris, qui fit 228 victimes le 1<sup>er</sup> juin 2009. Cet organisme officiel vient de devoir reconnaître qu'il avait censuré son dernier rapport. Une association de familles des victimes et le principal syndicat de pilotes, le SNPL, qui avaient eu copie du rapport initial, ont en effet dénoncé le fait qu'un élément embarrassant pour Airbus en avait été retiré avant publication.**

Plus de deux ans après le drame, tout se passe comme si, en haut lieu, on cherchait à faire porter la faute du crash aux seuls pilotes. Le dernier rapport du BEA laissait ainsi entendre qu'ils n'avaient pas réagi comme il le fallait quand l'appareil avait « décroché », chuté brutalement en langage aéronautique. Mais il comportait aussi une « recommandation » visant le fonctionnement des

alarmes de décrochage. Seulement, soulever la question des alarmes – l'équipage du Rio-Paris n'ayant apparemment pas compris à temps que l'avion piquait vers la mer – soulignait une carence de l'A330 et de son constructeur, le géant Airbus.

Puisque, avant de les publier, le BEA soumet ses rapports aux parties concernées, on a joué de la gomme à effacer au profit d'Airbus. Et d'autant plus

volontiers que les dirigeants du BEA, d'Airbus, d'Air France, de la DGAC (organisme officiel de l'aviation civile) appartiennent au même milieu de l'industrie et du transport aériens. Un petit monde de gens sortis des mêmes grandes écoles, voire dans la même promotion, dont les carrières se croisent d'un organisme à un autre, ce qui ne prédispose pas à mettre en cause ses pairs, ex ou futurs collègues.

Et puis le BEA relève du ministère des Transports, donc d'un État qui, actionnaire minoritaire des groupes privés Airbus et Air France, défend les intérêts des grosses sociétés du pays.

Il ne faut donc pas s'étonner que le BEA a d'abord laissé entendre que, même si elles

avaient gelé et ne pouvaient donc plus indiquer la vitesse de l'A330 sur le vol Rio-Paris, les sondes Pitot fabriquées par le groupe industriel français Thales n'expliquaient pas le crash à elles seules. Certes, Air France a reconnu leur responsabilité, puisqu'il a fini par les remplacer sur ses appareils. Mais l'enquête officielle garde le cap : elle s'oriente vers une responsabilité humaine, en tenant les défaillances techniques pour secondaires.

Évidemment, les pilotes ne sont plus là pour se défendre. Et comme les rapports du BEA serviront en justice quand le procès s'ouvrira, tous les espoirs sont permis pour Airbus et Air France, car la justice les a quand même mis en examen pour homicides involontaires.

Alors, le syndicat de pilotes et les familles des victimes ont raison de dire que l'attitude du BEA « jette définitivement le discrédit sur l'investigation technique » et que ses affirmations sont « dépourvues d'objectivité et très orientées vers la défense d'Airbus ».

Quand la direction du BEA, qui a déjà agi de la sorte en d'autres occasions, proteste de son « indépendance », cela doit en faire sourire plus d'un à la tête d'Airbus, d'Air France ou au gouvernement. Mais, face aux énormes enjeux industriels et financiers en termes d'image commerciale et de possible indemnisation des victimes, que pèse la vérité sur les raisons de la mort de 288 passagers et membres d'équipage ?

Pierre LAFFITTE

## • Air France

# Les mécaniciens veulent 200 euros

Quoi qu'ait dit la direction d'Air France pour en minorer les répercussions, la grève des mécanos de maintenance et de piste pour 32 points (200 euros environ) d'augmentation a perturbé le trafic, notamment à Roissy et Orly, lors du week-end charnière entre juillet et août.

La direction a battu le rappel de ses cadres pour remplacer les grévistes, auxquels s'étaient joints des salariés du commercial d'Air France, eux aussi en grève. Elle a eu beau sous-traiter aussi des vols à des filiales comme CityJet, voire à d'autres compagnies, finalement elle a dû annuler certains vols et en retarder d'autres.

Et cela s'est vu, à tel point que divers journaux ont (enfin) parlé de cette grève... en précisant parfois qu'elle durait

depuis mi-juin. Et, malgré les départs en congés de nombreux travailleurs concernés, elle continue en divers endroits sous la forme de débrayages ponctuels.

Ainsi à Roissy mercredi 3 août, au CMH, une assemblée d'une cinquantaine de mécanos de piste a reconduit le mouvement. Le lendemain jeudi 4 août, à la DM (ateliers et hangars de maintenance) de Roissy, même chose de la part d'assemblées de 130 travailleurs, le matin, et de 50 autres en équipe d'après-midi.

La direction de la compagnie parle maintenant d'attaquer en justice le syndicat corporatiste Snmsac, relativement influent chez les mécaniciens de piste, au motif qu'il ne respecterait pas un accord qu'il

aurait accepté pour mettre un terme au mouvement. On a donc entendu ces derniers jours les dirigeants du Snmsac parler de « faire une pause », avant qu'ils ne modifient une nouvelle fois leur langage en ne parlant plus que de « reprendre son souffle »... après que des mécaniciens, adhérents ou pas du Snmsac, ont fait savoir dans des assemblées : « Pas question, on tient depuis neuf semaines, ce n'est pas pour arrêter maintenant ! »

Quant au directeur-général d'Air France, que *Paris-Match* dans un article élogieux présentait récemment comme « un dirigeant plutôt marqué à gauche, ex-conseiller du ministre du Travail socialiste Michel Delebarre », il vient de s'augmenter de... 46 %

(ce qui lui rapporte environ 500 000 euros de plus par an). Ces jours derniers, ce même monsieur a eu le culot d'écrire sur son blog que revendiquer 32 points (200 euros, rappelons-le) c'est « irresponsable ».

De nombreux salariés d'Air

France qui ont lu ce blog sur l'Intranet de la compagnie ont été choqués. Eh bien, tant mieux, si cela nous fait nous retrouver plus nombreux à avoir envie de faire ravalier ses propos au patron.

Correspondant LO



## • Seafrance – Calais

# Nouvelle vague de licenciements

**Début juillet, la direction de Seafrance annonce l'arrêt du navire de fret Nord-Pas-de-Calais sur la traversée Calais - Douvres et la suppression de 80 emplois est évoquée. Mais quelques jours plus tard en fait 200 suppressions d'emplois sont annoncées, ainsi que la modification des rémunérations à la baisse.**

Il n'y aurait donc plus que trois ferries pour la traversée transmanche. Il y en avait six en 2004, plus que quatre en 2009. Avec cette nouvelle vague de suppressions d'emplois, l'effectif pourrait passer d'environ 1 600 personnes il y a quelques mois à 650 salariés en septembre, soit une baisse de 60 % de l'effectif ! Selon un dirigeant

de la compagnie, « Seafrance devient une PME des mers », une façon de laisser entendre qu'elle ne serait pas viable.

Seafrance, filiale à 100 % de la SNCF, est en redressement judiciaire. La SNCF a déposé un dossier de recapitalisation de la compagnie à hauteur de 220 millions d'euros, qui

est soumis à autorisation de la Commission européenne, pour vérifier si cette aide ne contrevient pas aux règles de la concurrence. La compagnie anglaise P&O Ferries, qui effectue elle aussi des traversées entre Calais et Douvres, a porté plainte pour concurrence déloyale.

La SNCF cherche un ou plusieurs repreneurs privés afin de se débarrasser de Seafrance et les dernières annonces de licenciements facilitent certainement cette opération de privatisation. La compagnie

danoise DFDS et Louis Dreyfus Armateurs (LDA) viennent de déposer une offre de reprise partielle. LDA effectue déjà des traversées Douvres-Dunkerque avec sa compagnie LD lines.

La CFDT, syndicat majoritaire, dénonce « la casse de l'entreprise et sa liquidation morceau par morceau ». Elle envisage un projet de reprise de Seafrance par une Scop, une coopérative de salariés. Cela laisse sceptiques de nombreux salariés, qui ne pensent pas que cette scop soit une solution d'avenir. De son côté, la

section calaisienne du PCF a lancé une campagne d'affiches et une pétition pour « sauver Seafrance ». Des affiches cocardières où figurent un drapeau tricolore et le texte suivant : « Seafrance, c'est Calais. Sauvons le pavillon français, notre port et nos emplois. »

Les travailleurs de Seafrance sont d'abord victimes de la course au profit capitaliste qui saborde les services publics et ravage l'économie, menaçant la société d'un grand naufrage social et humain.

Correspondant LO

## • ArcelorMittal – Gandrange (Moselle)

### Après la fermeture de l'aciérie

## Il y a loin des promesses à la réalité

**Mi-mars 2009, ArcelorMittal fermait la principale installation de l'usine de Gandrange, l'aciérie, ce qui se traduisait par la suppression de 575 emplois. Il ne restait plus sur le site que quelques centaines d'emplois, essentiellement dans un train de laminage.**

ArcelorMittal avait signé avec l'État une « convention de revitalisation » qui doit s'achever en mars 2012. Un premier bilan vient d'être fait, d'où il ressort que 189 emplois auraient été créés. C'est dire qu'on est très loin du compte. Les promesses de « revitalisation » ont vu au fil des mois s'évaporer un projet de centrale électrique et un autre de fabrication de portes coupe-feu.

Certes, l'ensemble des travailleurs d'ArcelorMittal a pu

soit partir en retraite soit retrouver un emploi au sein du groupe, à Gandrange, à Florange ou dans les usines luxembourgeoises – remplaçant bien souvent des intérimaires qui se sont retrouvés à la porte. Il n'en reste pas moins qu'ArcelorMittal a bien supprimé des centaines d'emplois et surtout que des licenciements ont eu lieu par centaines dans les entreprises sous-traitantes de la sidérurgie. Et ce n'est sans doute pas fini.

Dans la dernière grande usine d'ArcelorMittal en Lorraine, à Florange, la marche des installations est en effet plus que chaotique : les hauts fourneaux sont éteints et rallumés au gré des commandes et surtout de l'évolution des cours. Vu le poids qu'a un groupe comme ArcelorMittal, il peut dans une certaine mesure faire la pluie et le beau temps sur le marché de l'acier. Mais à chaque arrêt ce sont des centaines d'intérimaires et de CDD qui se retrouvent à la porte.

Et puis on n'allume pas un haut fourneau comme on allume sa gazinière. Ces arrêts à répétition dégradent l'ensemble des installations et provoquent



de multiples pannes. D'autant qu'ArcelorMittal n'investit pas, se contentant d'user jusqu'à la corde des installations pour une bonne part financées par les fonds publics, du temps où la sidérurgie était nationalisée.

Début 2008, Sarkozy était venu faire son cinéma à Gandrange et promettre que l'emploi continuerait avec ou sans Mittal. Avant lui, en 1981,

Mitterrand avait promis qu'il n'y aurait plus de suppressions d'emplois dans la sidérurgie, et des installations entières ont été arrêtées dans les années qui suivirent.

Les présidents passent, la réalité de l'exploitation capitaliste demeure. C'est elle qu'il faudra bien finir par laminier.

**Correspondant LO**

## • Pôles de compétitivité Rhône-Alpes

### Rhodia, Renault Trucks et les autres

**Les pôles de compétitivité ont été créés par le gouvernement en 2005. Sur 67 retenus à l'époque (71 aujourd'hui), la région Rhône-Alpes en a obtenu une bonne part avec quinze pôles, dont cinq pour l'agglomération lyonnaise.**

Les adhérents d'un pôle mènent en commun des projets « à caractère innovant » et beaucoup de ces projets se revendiquent du « développement durable ». En fait, aux côtés d'une multitude de PME-PMI, on trouve dans ces pôles les plus grandes entreprises, qui ont là une possibilité supplémentaire de récupérer des

exonérations fiscales et des subventions publiques.

Ainsi, dans Biopôle, on trouve BioMérieux, Merial, Sanofi Pasteur... Dans Axelera, il y a Rhodia, Arkema, Suez, et dans LUTB (Lyon Urban Trucks & Bus) se retrouvent Renault Trucks et Irisbus. Mais il y a aussi des entreprises et organismes publics comme le CNRS, les universités, l'Inserm, l'IFP, les hôpitaux... ce qui est un moyen aussi de mettre des chercheurs du public au service des entreprises privées. Car ce sont ensuite les entreprises qui exploiteront les brevets, déposés en grande partie grâce à l'argent public, et qui en retireront les bénéfices.

Les sommes versées par l'État sont importantes, mais également celles versées par les collectivités locales : en 2006, la Communauté urbaine de Lyon avait voté 13 millions d'euros, sur trois ans, pour l'ensemble des pôles de compétitivité qui la concernent. Et dernièrement, fin juin 2011, elle a voté 1,258 million d'euros de subventions à différents projets de plusieurs pôles. Car chaque projet (et il y en a des dizaines) fait l'objet de demandes de subventions à différentes collectivités, ce qui rend particulièrement opaque le budget global de ces pôles, et encore plus la part revenant à chaque entreprise.

Le pôle de la chimie,

Axelera, est l'un des plus subventionnés. Parmi ses objectifs : disposer de procédés de fabrication plus propres, utiliser des matières premières renouvelables, recycler tout matériau en fin de vie. Cela tombe bien pour Rhodia, qui travaille dans ces domaines et a des projets de recyclages, et peut ainsi faire financer ses recherches.

Le pôle LUTB est lui aussi l'objet de toutes les attentions financières. Le projet Citybrid, qui vise le développement de solutions de transports hybrides, permet à Renault Trucks, qui se baptise désormais « constructeur de camions responsables », de faire financer ses recherches sur les

camions hybrides électriques rechargeables. Et LUTB participe au projet européen Freilot, pour des transports urbains moins polluants, ce qui permet d'ajouter des subventions de l'Union européenne.

Les collectivités ne rechignent pas à verser toutes les subventions demandées, sous prétexte qu'elles seraient génératrices d'emplois, alors qu'elles manquent d'argent pour les services publics dont elles ont la responsabilité, et alors que les plus grosses entreprises auraient largement les moyens de financer leurs recherches elles-mêmes.

**Correspondant LO**

## • Rhodia chimie – Saint-Fons (Rhône)

### Le projet Coleop'Terre vole bas

**Rhodia va démarrer début 2012, sur le site de Rhodia Chimie à Saint-Fons, un nouvel atelier. Dans cet atelier seront recyclées des poudres de luminophores issues notamment des lampes usagées basse consommation afin de récupérer des « terres rares » (lanthanides), qui pourront être réutilisées. C'est le projet Coléop'Terre.**

Dans un premier temps, une vingtaine d'emplois devraient être créés entre Saint-Fons et La Rochelle (qui se partageront ce recyclage), ce

qui n'est évidemment pas beaucoup, comparé aux centaines d'emplois que Rhodia a supprimés ces dernières années. À l'usine de Saint-Fons elle-même, Rhodia est en train de vendre l'atelier de production de l'aspirine à Novacap.

Rhodia présente ce projet comme une illustration de ses préoccupations écologiques et se veut le champion de la « chimie durable », reprenant les termes à la mode. Cependant, dans cette affaire, les motivations de Rhodia sont beaucoup plus... terre à terre. Car si Rhodia se lance dans ce recyclage, c'est parce qu'il y trouve un intérêt financier.

En effet c'est la Chine qui est actuellement le premier producteur mondial de terres rares. Mais depuis une dizaine d'années, elle a décidé de mettre en place des quotas sur ses exportations, quotas qu'elle a encore réduits en 2010 de 40% par rapport à 2009. Cela a considérablement fait grimper les prix, ce qui a provoqué une recherche de l'exploitation des terres rares dans d'autres pays, notamment l'Australie, mais aussi la recherche de procédés de recyclage des terres rares, car c'est devenu maintenant rentable. Le PDG de Rhodia, Jean-Pierre Clamadieu, dans une interview au journal *Le Monde*



en janvier, ne s'en cachait pas.

Lors de la réunion du Comité d'hygiène et de sécurité de l'usine de Saint-Fons, les militants, qui évidemment étaient favorables à la venue de nouveaux ateliers et de quelques emplois, ont cependant manifesté leur inquiétude quant aux conditions de travail, considérant les réponses de la direction trop imprécises. Car, comme

dans la plupart des installations chimiques, il y aura utilisation de produits dangereux. De plus, les lampes basse consommation contiennent du mercure, métal hautement toxique. Ils se sont donc abstenus sur le projet et ont bien l'intention d'être vigilants et d'obliger Rhodia à assurer une sécurité maximale dans le nouvel atelier.

**Correspondant LO**

# Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Jusqu'à la fin août, les militants de Lutte Ouvrière poursuivent leur route et parcourent de nombreuses régions de France, pour dialoguer avec tous ceux qu'ils rencontrent.

Bien évidemment, c'est la crise financière qui revient dans toutes les discussions : quelles vont en être les conséquences pour la population laborieuse, déjà largement victime du chômage, de la précarité, de la hausse des prix et de la diminution des revenus ? Quelle est la part de la folie des banquiers et autres grands spéculateurs,

et celle inhérente au fonctionnement même de la société capitaliste, toujours tendue vers la recherche du profit maximum ? Quelles devraient être les mesures indispensables à imposer au gouvernement et au patronat pour combattre cette catastrophe sociale, pour que ce ne soit pas les classes populaires qui la paient, d'autant qu'elles n'en sont nullement responsables ?

Alors, si vous habitez dans l'une des villes-étapes où nous nous arrêtons, si vous êtes en vacances à proximité, venez nous rencontrer.



## ARDENNES – AISNE

**Jeudi 11 août :** Reims (Marne)  
**Vendredi 12 août :** Charleville-Mézières (Ardenne)  
**Samedi 13 août :** Sedan (Ardenne)

## LOIRE – DRÔME

**Jeudi 11 août :** Montélimar (Drôme)  
**Vendredi 12 août :** Romans (Drôme)  
**Samedi 13 août :** Valence (Drôme)

## AQUITAINE

**Lundi 15 août :** Agen (Lot-et-Garonne)  
**Mardi 16 août :** Marmande (Lot-et-Garonne)  
**Mercredi 17 août :** Périgueux (Dordogne)  
**Jeudi 18 août :** Bergerac et Lalinde (Dordogne)  
**Vendredi 19 août :** Libourne (Gironde)  
**Samedi 20 août :** Brive (Corrèze)

## LORRAINE

**Mardi 16 août :** Thionville (Moselle)  
**Mercredi 17 août :** Nancy (Meurthe-et-Moselle)  
**Jeudi 18 août :** Metz (Moselle)  
**Vendredi 19 août :** Saint-Avold et Forbach (Moselle)  
**Samedi 20 août :** Sarreguemines (Moselle)

## PAS-DE-CALAIS

**Lundi 15 août :** Boulogne (Pas-de-Calais)  
**Mardi 16 août :** Dunkerque (Nord)  
**Mercredi 17 août :** Saint-Omer (Pas-de-Calais)  
**Jeudi 18 août :** Cambrai (Nord)  
**Vendredi 19 août :** Amiens (Somme)  
**Samedi 20 août :** Arras (Pas-de-Calais)

## POITOU – CHARENTES

**Lundi 15 août :** Cognac (Charente)  
**Mardi 16 août :** Rochefort

(Charente-Maritime)  
**Mercredi 17 août :** Saintes (Charente-Maritime)  
**Jeudi 18 août :** Poitiers (Vienne)  
**Vendredi 19 août :** Châtelleraut (Vienne)  
**Samedi 20 août :** Blois (Loir-et-Cher)

## CHAMPAGNE

**Mardi 16 août :** Verdun (Meuse)  
**Mercredi 17 août :** Bar-le-Duc (Meuse)  
**Jeudi 18 août :** Vitry-le-François (Marne)  
**Vendredi 19 août :** Chaumont (Haute-Marne)  
**Samedi 20 août :** Saint-Dizier (Haute-Marne)

## PYRÉNÉES

**Lundi 22 août :** Anglet (Pyrénées-Atlantiques)  
**Mardi 23 août :** Dax (Landes)  
**Mercredi 24 août :** Bayonne (Pyrénées-Atlantiques)  
**Jeudi 25 août :** Tarbes (Hautes-Pyrénées)  
**Vendredi 26 août :** Pau (Pyrénées-Atlantiques)

**Samedi 27 août :** Mont-de-Marsan (Landes)

## TARN – LANGUEDOC

**Lundi 22 août :** Albi (Tarn)  
**Mardi 23 août :** Castres (Tarn)  
**Mercredi 24 août :** Montauban (Tarn-et-Garonne)  
**Jeudi 25 août :** Narbonne (Aude)  
**Vendredi 26 août :** Perpignan (Pyrénées-Orientales)  
**Samedi 27 août :** Carcassonne (Aude)

## FINISTÈRE – MORBIHAN

**Lundi 22 août :** Brest (Finistère)  
**Mardi 23 août :** Quimper (Finistère)  
**Mercredi 24 août :** Concarneau (Finistère)  
**Jeudi 25 août :** Vannes (Morbihan)  
**Vendredi 26 août :** Lanester (Morbihan)

**Samedi 27 août :** Lorient (Morbihan)

## SAVOIE – AIN

**Lundi 22 août :** Chambéry (Savoie)  
**Mardi 23 août :** Annecy (Haute-Savoie)  
**Mercredi 24 août :** Albertville (Savoie)  
**Jeudi 25 août :** Oyonnax (Ain)  
**Vendredi 26 août :** Villefranche-sur-Saône (Rhône)  
**Samedi 27 août :** Bourg-en-Bresse (Ain)

## CHARENTES – PAYS-DE-LOIRE

**Lundi 22 août :** La Rochelle (Charente-Maritime)  
**Mardi 23 août :** Niort (Deux-Sèvres)  
**Mercredi 24 août :** La Roche-sur-Yon (Vendée)  
**Jeudi 25 août :** Nantes (Loire-Atlantique)  
**Vendredi 26 août :** Rézé et Saint-Herblin (Loire-Atlantique)  
**Samedi 27 août :** Cholet (Maine-et-Loire)

## • « Mangez cinq fruits et légumes par jour »

### Encore faut-il en avoir les moyens !

En pleine saison estivale, alors que les conditions climatiques sont favorables aux cultures, il est impossible d'acheter des fruits et légumes à un prix abordable, que ce soit sur les marchés ou en grande surface. Sans parler de tous les autres produits alimentaires de base dont les prix ont grimpé ces derniers mois.

Les prunes et les mirabelles sont en abondance, mais le consommateur les paie deux, voire trois euros le kilo, de même que les pêches. Et trouver des melons à moins d'un euro pièce tient de la gageure, alors que les producteurs se plaignent de les vendre à perte

à 30 centimes. Il en va de même pour les produits maraîchers, salades, courgettes, oignons, etc., dont le prix reste élevé.

S'ils veulent écouler l'ensemble de leurs récoltes, les petits producteurs de fruits et légumes doivent passer par les grands distributeurs (Casino, Carrefour, Leclerc...). Or ceux-ci prennent prétexte de l'abondance des produits pour leur imposer de casser leurs prix. Mais, à l'autre bout, les consommateurs n'en bénéficient pas. C'est ce que montrait une récente enquête de l'Observatoire des prix et des marges des produits alimentaires : que les prix agricoles baissent ou

montent, les marges des distributeurs restent très élevées, en moyenne de 35 à 59%. Et sur certains produits qui n'exigent que peu de transformation, telles les laitues ou les bananes, elles dépassent même les 100% du prix d'achat.

Les alchimistes essayaient vainement de transformer le plomb en or. Les gros distributeurs ainsi que les industriels de l'agro-alimentaire y parviennent aisément avec la nourriture, au détriment des petits producteurs et des consommateurs.

Marianne LAMIRAL

